



TOULOUSE METROPOLE

Compte rendu du CHSCT du 16 avril 2020 par vidéo-conférence

***Ordre du jour unique, séance extraordinaire Gestion de l'épidémie Coronavirus :**
État d'avancement des mesures de préservation de la santé et des conditions de travail des agents sur la période de confinement

1) Continuité d'activité sur les missions essentielles déclinée en 4 axes :

Le syndicat **UNSA mutualisé** a demandé dans les instances plénières **CT/CHSCT** :

- La définition des missions dites essentielles,
- Les moyens donnés aux agents,
- le mode de travail et engagement,
- le nombre d'agents présents pour chaque mission.

Dans le cadre des **missions de services dites essentielles Covid19**, dans la continuité du service public, voici les services qui sont maintenus grâce à nos collègues sur le terrain :

- service gardiennage,
- urgence technique sur les bâtiments,
- mise en sécurité de la voirie
- collecte des déchets,
- régie des pompes funèbres,
- démarches administratives,
- agents d'entretien des locaux.

Depuis peu, les missions sont amenées à évoluer et certains services supplémentaires ont été mis en place.

Comme par exemple :

La tonte des espaces verts, il en va de la salubrité et l'hygiène de l'espace public, dixit l'administration.

De plus, afin ne pas mettre **les agents de la propreté** en situation de danger face au Covid-19 et exerçant des missions entrant dans le PCA, **le syndicat UNSA** a demandé, exceptionnellement, **l'instauration d'un « fini-parti »**.

Le syndicat UNSA a rappelé dans les différentes instances avec insistance, que les règles mises en place par la collectivité soient **scrupuleusement respectées**. Il en va de la **santé de tous**.

Notre syndicat a interpellé l'administration en séance, concernant les agents travaillant le week-end, n'ayant à disposition qu'un flacon de 500 ml de gel hydro alcoolique à partager à plusieurs (entre 5 et 15 agents). **Inacceptable pour notre syndicat !!!**

« Nous avons demandé des flacons de gel individuels de 100 ml pour nos collègues ».

Dans la continuité du PCA certains services comme la DMT doivent faire l'objet d'une attention bien particulière notamment **nos collègues du tri sélectif**.

La volonté de l'exécutif est de maintenir le tri ouvert pendant cette période. **Le syndicat UNSA, par plusieurs courriers à la direction**, est intervenu pour que les emballages restent stockés plusieurs jours avant de passer sur la chaîne de tri afin d'éliminer le risque de contamination et que toutes les mesures d'hygiène et distance de sécurité entre agents soient respectées dans le centre.

Le 14/04/2020 l'UNSA est intervenu par courrier dans lequel nous informons le Président, de la hausse de la fréquentation des **déchetteries** par les toulousains, malgré le confinement imposé par le gouvernement. Certains collègues voulant faire respecter les consignes de tri, ont été pris à parti.

Nous réitérons notre demande concernant les **ouvertures des déchetteries exclusives aux employés de nos collectivités, de leurs adjudicataires**, dans le cadre des missions commandées et de réellement limiter avec contrôles, les entrées et dépôts par **un vigile qui protège nos collègues** sur ces sites.

Concernant nos collègues éboueurs, l'UNSA est intervenu sur plusieurs points :

→ **Pour le respect des règles** mises en place, (port du masque et application du fini parti dans un but d'éviter tout regroupement et de limiter la transmission du virus).

→ **Désinfection des cabines des camions**, des bennes à ordures, des vestiaires, des salles de repos, avec traçabilité des actions de nettoyage.

→ **L'attribution de gant en latex** pour les chauffeurs de bennes à ordures afin de limiter le risque de contamination.

Quant au service des pompes funèbres une attention particulière doit y être apportée en matière de protection au vu de leurs expositions.

2) Nouvelles missions réalisées sur site :

Concernant le matériel urbain qui a débuté le lundi 6 avril 2020, Il a été décidé d'utiliser de l'eau de javel diluée, à pulvériser sur le mobilier urbain.

Le Haut Conseil de la Santé Publique a rendu un avis conforme concernant l'analyse du risque de contamination sur l'espace urbain. Cet avis a conforté la décision de Toulouse Métropole de désinfecter les mobiliers urbains avec une solution de javel diluée sur des sites identifiés à risque.

Un protocole d'utilisation a également été élaboré afin de garantir une utilisation du produit en toute sécurité, **notre syndicat demande à ce qu'il soit respecté.**

Pour effectuer cette désinfection, **les agents** doivent être équipés de bottes de protection chimique, d'un masque à cartouche filtrante, de gants de protection chimique, et bactériologique.

Les Pôles territoriaux ont procédé aux commandes des EPI et procédé à la mise en place opérationnelle de cette nouvelle activité, à l'élaboration du listing des sites concernés, à la formation des agents, etc...

L'UNSA a insisté sur la fourniture et la distribution obligatoire à chacun de nos collègues des EPI (masques, gants, combinaison, lunettes etc...), sans lesquelles nos collègues ne pourraient effectuer ces missions.

Les sites ciblés sont les suivants :

- les centres de consultations Covid 19,
- les commerces de proximité les plus fréquentés (notamment alimentation, pharmacie, tabac, etc...),
- les écoles et crèches maintenues ouvertes pour le personnel soignant,
- les bureaux de poste,
- les gares et plateformes de transport.

3) Dispositifs d'accompagnement social des agents :

Une cellule de soutien psychologique est ouverte pour l'ensemble des agents qui peuvent directement contacter les 2 psychologues de la DGRH, Mme Catherine Brun au 05 62 27 66 90 ou par mail catherine.brun@toulouse-metropole.fr et Mme Elisabeth Tomaz au 05 61 22 26 53 ou par mail elisabeth.tomaz@toulouse-metropole.fr qui assurent une permanence téléphonique.

Faute d'accès à sésame et intranet, **Le syndicat UNSA a demandé** que soit communiqué aux agents par le biais des encadrants de proximité les coordonnées des ADP.

En dernier lieu, **l'UNSA mutualisé a demandé et obtenu**, après les annonces du gouvernement, la tenue d'un CHSCT/CT extraordinaires de nos deux collectivités afin de discuter des modalités de mise en place du futur plan de dé-confinement sur le plan local.

Votre syndicat UNSA proche de vous !!! Prenez soin de vous et de vos proches !

Syndicat UNSA : 3 chemin Henri Bessemer- 31200 Toulouse
Tel : 05.61.13.45.91/92 – Mail : unsa-vt-tm@outlook.fr